

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CODE ADM : NPC :
Imputation Budgétaire :

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

22 rue Guillaume VII le Troubadour – CS 40625 - 86022 POITIERS CEDEX

- Division des personnels enseignants (DPE) – 2nd degré public ou privé
- Bureau des personnels d'inspection et de direction (DIPEAR1)
- Bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (DIPEAR2)
- Bureau des AESH et APSH (DIPEAR4)
- DSDEN 16 DSDEN 17 DSDEN 79 DSDEN 86 – 1^{er} degré public
- DSDEN 79 – 1^{er} degré privé

Demande de forfait mobilité durable

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020

Année civile 2020 - Période du 11 mai au 31 décembre 2020

Document à remplir avant le 31 décembre 2020

Nom : Prénom :

INSEE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Grade : Discipline ou Fonction :

ETABLISSEMENT D'AFFECTION PRINCIPALE :

Etablissement d'affectation :

N° et libellé de la voie :

Code postal : Localité :

ADRESSE PERSONNELLE :

N° et libellé de la voie :

Complément (N° d'appartement, boîte aux lettres, escalier, couloir, étage ou autre...) :

Lieu-dit :

Code postal : Localité :

ETABLISSEMENT D'AFFECTION SECONDAIRE (LE CAS ECHEANT) :

Ne rien inscrire s'il est identique à celui d'affectation principale

Etablissement d'exercice :

N° et libellé de la voie :

Code postal : Localité :

OBSERVATIONS EVENTUELLES

Je soussigné (nom / prénom).....atteste sur l'honneur,

que j'utilise mon vélo personnel pour effectuer l'ensemble du trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

que j'effectue du co-voiturage entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail et je conduis 1-2-3 personne(s) (entourer le nombre de personnes). 1 2 3

- De (lieu de départ) à (lieu d'arrivée)
- De (lieu de départ) à (lieu d'arrivée)
- De (lieu de départ)..... à (lieu d'arrivée)

que je suis passager d'un véhicule en co-voiturage pour effectuer le trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

- De (lieu de départ) à (lieu d'arrivée)

Je déclare que :

- j'ai utilisé mon vélo personnel ou ai pratiqué le covoiturage en tant que passager ou conducteur pour effectuer les déplacements domicile-travail au moins 50 jours entre le 11 mai et le 31 décembre 2020.
- je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction ;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période pour laquelle je demande le forfait mobilité durable ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je suis informé(e) que si je perçois actuellement l'indemnité de remboursement des frais de transport domicile-travail, celle-ci me sera retenue du 11 mai au 31 décembre 2020 et je percevrai la somme de 100 euros en un versement unique.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transport utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé à tout moment de l'année.

Le rectorat de l'académie de Poitiers se réserve le droit de vérifier cette déclaration avec :

- le contrôle des factures d'achat, d'assurance ou d'entretien pour un vélo,
- le contrôle des relevés de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) provenant d'une plateforme de covoiturage, l'attestation de la personne conduisant / transportée, le contrôle de son identité.

Fait à :, le :

Signature de l'agent

Visa du responsable hiérarchique

Fausse déclarations : toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner l'application de l'une des sanctions disciplinaires prévues au titre V du statut général des fonctionnaires, voire de sanctions pénales (loi n°68-690 du 31 juillet 1968).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière des agents publics. Sont destinataires des données les services gestionnaires du Rectorat de Poitiers et les services payeurs de la Direction Générale des Finances Publiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à votre service gestionnaire au Rectorat de l'académie de Poitiers – 22 rue Guillaume VII le Troubadour – CS 40625 - 86022 POITIERS CEDEX. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.